



Objet : Temps de travail Muretain Agglo

Lettre ouverte à tous les élus communautaires

Madame, Monsieur,

Les agents du Muretain Agglo sont en grève depuis le lundi 14 juin 2021 pour faire entendre leurs revendications dans le cadre du chantier sur le temps de travail. **Les agents soutenus par la CGT demandent la conservation de leurs acquis sociaux, à savoir notamment 38 jours de congés.**

Par courrier en date du 16 avril 2021, la CGT vous a exprimé sa position sur ce dossier. De nos rencontres avec les agents du Muretain Agglo sont ressortis énormément de choses qui sont venues construire un cahier revendicatif. Vous en avez été destinataire par courrier en date du 7 juin. A sa lecture, vous pourrez constater que la CGT n'est pas restée sur une position dogmatique mais à plutôt opté pour un esprit d'ouverture.

Aussi, par communiqué en date du 25 mai, la CGT a dénoncé la méthode de travail imposée par l'autorité territoriale. Pensez-vous qu'il soit possible dans un délai si contraint (moins de 2 mois) de traiter un dossier d'une telle ampleur ?

Également, nous avons rencontré le Président, le jeudi 10 juin. Ce dernier a refusé toute discussion sur les revendications du personnel du Muretain Agglo.

Le 14 juin 2021, la CGT a souhaité participer au Comité Technique. Notre participation était subordonnée au retrait du point 6 « Dossier Temps de Travail » de l'ordre du jour. Au vu des enjeux, ce point doit faire l'objet d'un CT spécifique. Le Président a rejeté cette demande et a décidé de reporter le CT au vendredi 18 juin.

Ce vendredi 18 juin, la CGT s'est rendue au Comité Technique. Par courriel ce même jour, nous avons exprimé notre incompréhension au Président sur l'absence des élus au lieu du rendez-vous. Il semblerait que nous ayons été destinataire d'une information nous précisant de la tenue en visio conférence de ce CT. Si tel est le cas, le syndicat CGT vous demande de lui fournir la preuve comme quoi il a bien été destinataire de cette nouvelle convocation. Jamais, nous avons été prévenus pas l'administration de ce changement.

La position du Président du maintien du CT en visio a profondément heurté les agents. Ces derniers se sont sentis méprisés et pas écoutés par leur employeur.

La fermeture de l'hôtel communautaire, lieu de pouvoir et de prise de décisions, a renforcé leurs ressentis.

Pour la CGT, cette fermeture n'est pas motivée et ces choix présidentiels sont un acte antidémocratique et antisyndical. Ces choix ne sont pas là pour apaiser la situation mais bien au contraire pour l'envenimer.

Enfin, après avoir fait le constat de l'absence totale de volonté du Président de discuter, les agents ont décidé de la mise en place d'un piquet de grève le vendredi 18 juin au dépôt de Roques.

Depuis, des élus communautaires sont venus sur place pour rencontrer les agents pour entendre leurs revendications et comprendre cette situation.

Nous devons constater l'absence de tout contact avec l'autorité territoriale.

Pour conclure, et dans un souhait fort d'apaisement pour la CGT, il est l'heure pour vous d'apporter une réponse politique par **l'ouverture de vraies négociations pour le progrès social sur l'harmonisation du temps de travail au sein du Muretain Agglo.**

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations syndicales.

**Pour le syndicat CGT
Le Secrétaire Général**

Emmanuel BALDY